ASSOCIATION « FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SEPTEMBRE 2026

ece Expertise & Conseil Entreprise

SOMMAIRE		PAGE
I.	RAPPORT GENERAL	03
II.	ETATS FINANCIERS	07
III.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11

I. RAPPORT GENERAL

ece Expertise & Conseil Entreprise

FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT « FTD »
Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs les membres de la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD »
13, Rue Socrate, Zone industrielle de Khair-Eddine, Lac 3 La Goulette, 2060, Tunis, Tunisie.

A. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » (« l'association ») qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2025, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets positifs de 21.377.108 Dinars, y compris un déficit de l'exercice s'élevant à 264.879 Dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

2.1 Conformément aux normes internationales d'audit généralement admises, nous avons sollicité l'envoi de lettres de circularisations auprès de certaines parties tierces (une banque, deux sociétés d'assurance, deux avocats, des bailleurs de fonds et à plusieurs fournisseurs) afin d'obtenir des confirmations directes d'informations figurant dans les états financiers. Toutefois, les lettres destinées aux bailleurs de fonds n'ont pas été envoyées. En outre, seulement cinq fournisseurs, deux avocats et une banque ont répondu à nos lettres de circularisations.

Cette situation ne nous a pas permis d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés et a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Paragraphe d'observation

3.1 Nous attirons l'attention sur le fait que l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a reçu en 2023 le produit de la vente de 28 000 actions détenues par l'association mère « Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie pour le Développement » dans le capital de la société SESAME, et ce dans le cadre d'un don d'un montant égal à 948.998 Dinars. Toutefois, selon l'attestation d'enregistrement en bourse relative à cette opération de vente, le vendeur est l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » au lieu de l'association mère « Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie pour le Développement ». Une demande de rectification a été déposée le 15 mai 2025 à la direction générale de l'intermédiaire en bourse chargé de la vente par l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » afin de rectifier l'identité du vendeur dans l'attestation d'enregistrement en bourse qui est restée sans réponse à la date du présent rapport.

3.2 Nous attirons l'attention sur le fait que l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles a été finalisé au cours du mois d'avril 2026. Toutefois, les écritures comptables résultant de cet inventaire n'ont pas encore été comptabilisées, dans l'attente de leur approbation par le Conseil d'administration de l'association.

3.3 Nous attirons l'attention sur le fait que l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a fait l'objet d'une vérification sociale portant sur les exercices 2023 à 2025. À l'issue de cette vérification, une première notification des résultats a été adressée à l'association en date du 21 mai 2026, réclamant un complément de cotisations sociales d'un montant de 134.244,639 Dinars. L'association a contesté les résultats de cette vérification par une réponse en date du 2 juin 2026. Une deuxième notification lui a été adressée le 9 juin 2026, ramenant le montant des cotisations sociales réclamées à 98.683,323 Dinars. L'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a comptabilisé une provision d'un montant de 99.000,000 Dinars destiné à couvrir le risque résultant de cette vérification sociale.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes

internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

B. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration de l'association.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de l'association.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 L'assemblée annuelle relative à l'exercice 2024 s'est tenue le 09 Septembre 2025 en dehors du premier trimestre de l'année 2025. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 13 des statuts de l'association.

2.2 L'acquisition, en 2025, d'un terrain à Kairouan d'un montant égal à 400.000 Dinars n'est pas autorisée par l'assemblée générale de l'association. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 13 des statuts de l'association.

2.3 La résiliation, en 2025, du contrat d'acquisition d'un terrain à Kairouan, en date du 21 Juin 2023, d'un montant égal à 420.000 Dinars ainsi que le quitus donné aux vendeurs ne sont pas autorisés par l'assemblée générale de l'association. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 13 des statuts de l'association.

Tunis, le 25/09/2026

Société ECE
Ali MASMOUDI
Associé

E. C. E
Expertise et Conseil Entreprise
Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre
des Experts Comptables de Tunisie

II. ETATS FINANCIERS

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercice clos le 31/12/2025

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Solde au 31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Liquidités et équivalents de liquidités	1	4 241 067	6 807 876
Placements et autres actifs financiers		0	0
Autres actifs courants	2	1 642 789	1 745 765
Créances et comptes rattachés		0	0
Stock de fournitures et autres approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières	3	117 973	95 162
Immobilisations corporelles	4	23 999 980	17 128 961
Immobilisations incorporelles	5	53 036	96 724
Total des actifs		**30 054 845**	**25 874 488**
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	6	130 573	149 539
Autres passifs courants	7	1 634 134	1 105 634
Provision		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	8	5 821 388	1 398 121
Apports reportés	9	953 786	4 289 922
Autres passifs non courants	10	0	120 000
Emprunts	11	137 856	268 429
Total des passifs		**8 677 737**	**7 331 643**
Dotations		0	0
Apports affectés à des immobilisations		20 922 858	17 823 716
Subventions d'investissement		0	0
Autres actifs nets		0	0
Réserves		0	0
Excédents ou déficits reportés		719 128	952 841
Excédents ou déficits de l'exercice		(264 879)	(233 713)
Total des Actifs Nets	12	**21 377 108**	**18 542 845**
Total des Passifs et Actifs Nets		**30 054 845**	**25 874 488**

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Période allant du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Produits			
Cotisation des adhérents	13	2 000	4 000
Revenus des activités et manifestations		0	0
Subventions de fonctionnement		0	0
Apports non monétaires	14	488 175	304 882
Autres apports	15	13 378 963	8 203 855
Produits des placements		0	0
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	12	1 494 454	1 673 006
Autres gains	16	16 487	1 328 275
Total des produits		**15 380 079**	**11 514 017**
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	17	(449 017)	(618 167)
Charges de personnel	18	(4 356 562)	(3 783 910)
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	19	(1 932 344)	(2 077 096)
Autres charges courantes	20	(8 835 488)	(5 211 444)
Charges financières nettes	21	(41 084)	(55 846)
Autres pertes	22	(30 463)	(1 267)
Total des charges		**(15 644 958)**	**(11 747 730)**
Excédents (déficit) des produits sur les charges de l'exercice		**(264 879)**	**(233 713)**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents		4 000	6 000
Encaissement des revenus des activités et manifestations		0	108 265
Encaissement d'autres revenus et apports	23	9 911 712	10 309 855
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	24	(8 030 721)	(6 345 563)
Décaissement des rémunérations versées au personnel		(3 051 820)	(2 617 193)
Restitution des retenues à la source prélevées à tort		369 315	0
Restitution des cautionnements perçus auprès de la « GIZ »		(120 000)	0
Autres décaissements des activités courantes		(1 115 723)	(677 489)
Autres encaissements des activités courantes		255 159	0
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		**(1 778 078)**	**783 875**
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(5 590 738)	(845 829)
Encaissement sur résiliation amiable du contrat d'acquisition du terrain de KAIROUANE		394 500	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		**(5 196 238)**	**(845 829)**
Flux de trésorerie liés au financement			
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	25	4 593 597	1 000 000
Encaissement provenant des emprunts		0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts		(185 962)	(216 540)
Flux de trésorerie provenant du financement		**4 407 635**	**783 460**
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variations de trésorerie		**(2 566 681)**	**721 506**
Trésorerie au début de l'exercice		**6 807 748**	**6 086 242**
Trésorerie à la fin de l'exercice		**4 241 067**	**6 807 748**

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2025
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » est une association créée le 3 Décembre 2016 représentée par son président Monsieur Mohamed Badreddine Nader OUALI.

Elle est régie par le décret-loi n°88 2011 du 24 septembre 2011. Cette association est constituée comme étant une filiale de l'association-mère étrangère l'Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement « APFTPD » dont le siège est à Paris, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement ;
- Forme : Association de préfiguration de fondation ;
- Constitution sous le droit : Français ;

L'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » a pour objectifs de promouvoir et d'accompagner le développement économique et social de la Tunisie par des actions directes, en partenariat, en appui ou en soutien à d'autres institutions ayant les mêmes objectifs. A cet effet, elle privilégie les opérations destinées à favoriser l'emploi des jeunes, à corriger les déséquilibres régionaux, à assurer l'égalité entre hommes et femmes, à répondre à des besoins sociaux qui seraient mal couverts par les instances publiques ou privées. Elle est susceptible d'intervenir, en particulier, dans les domaines de la santé et de la culture. Dans la mise en œuvre de ses moyens, elle portera une attention particulière à la formation, à l'appui aux projets individuels ou de communautés d'intérêt. Elle pourra également mener des actions de solidarité dédiées à des milieux défavorisés ou faisant face à des crises exceptionnelles.

Les moyens d'action de l'association sont :

- L'étroite coopération avec l'association-mère ;
- La coopération avec les institutions publiques et privées Françaises, Tunisiennes et autres qui soutiennent les mêmes objectifs ;
- L'attribution de bourses d'études et soutien à des initiatives personnelles ou collectives ;
- La promotion de stages qualifiants ;
- L'assistance financière à des projets de développement et de progrès social ;
- La formation ou la requalification pour encourager la création d'emploi.

Les fondateurs de l'association ont adressé au Secrétaire Général du Gouvernement la lettre recommandée, tel que prévue par l'article 10 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, le 02 Février 2017 sous le Numéro RR 133 558 483 TN.

La constitution de l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne du 14 Février 2017.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD» sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes comptables tunisiennes et notamment la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens.

3.2 LES BASE DE MESURES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

➢ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de l'association sont constituées essentiellement de logiciels, de licences, de constructions, d'agencements, aménagements et installations des constructions, de mobiliers de bureau, de matériels de bureau, de matériels informatiques, de matériels de transport, de matériels de sonorisation et de machines à café.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations ont été amorties selon les taux suivants :

Mobiliers et matériels de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations des constructions	10%
Matériels informatiques	33,33%
Constructions	5%
Logiciels et licences	33,33%
Matériels de sonorisation	10%
Machines à café	10%
Immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 dinars	100%

➢ OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par l'association est converti en Dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération à été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

4. NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE, L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinars tunisiens.

4.1. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(01)-LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Banque UBCI (Dinars) «008-78809 »	65 573	218 341
Banque UBCI (Dinars) «009-78816 »	1 070 588	2 043 886
Banque UBCI (Dinars) «010-78823 »	36 747	4 715
Banque UBCI (Dinars) «011-78830 »	941 638	3 116 129
Banque UBCI (Dinars) «013-78844 »	125	232
Banque UBCI (Dinars) «012-78837 »	4 431	0
Banque UBCI (Dinars) «014-78851 »	2 121 809	1 424 562
Caisse	155	11
Total	**4 241 067**	**6 807 876**

(02) -AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Apport à recevoir « MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI »	0	1 214 885
Apport à recevoir « APFTPD »	1 346 000	0
Etat, retenues à la source à imputer	0	369 315
Charges constatées d'avances	238 041	96 778
Compte d'attente	0	407
Fournisseurs débiteurs	11 522	15 360
Cotisation des membres à recevoir	4 000	6 000
Débiteurs divers « APFTPD »	3 332	3 332
Compte « Tickets restaurant »	23 514	23 528
Prêts au personnel	27 980	23 100
Total brut	**1 654 390**	**1 752 706**
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(11 600)	(6 940)
Total net	**1 642 789**	**1 745 765**

(03) -IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Prêts	80 000	80 000
Cautionnements	185 945	135 945
Total brut	**265 945**	**215 945**
Provision pour dépréciation des prêts	(80 000)	(80 000)
Provision pour dépréciation des cautionnements	(67 973)	(40 784)
Total net	**117 973**	**95 162**

(04) – IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	400 370
Terrain « BEJA »	248 714	248 714
Terrain « DJERBA »	382 165	382 165
Terrain « KAIRAOUANE »	448 172	445 240
Terrain « SILANA »	110 750	110 750
Terrain « TOZEUR »	286 313	286 313
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	2 903 651
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	3 156 980
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	5 470 908
Matériels de transport	1 232 672	1 221 493
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	4 186 062	4 252 302
Matériels informatiques	6 195 103	5 045 026
Matériels de sonorisation	342 120	0
Equipements de bureau	896 969	903 983
Mobiliers de bureau	1 264 604	1 040 474
Machines à café	88 607	0
Immobilisations en cours « SIDI BOUZID »	3 504 396	55 733
Immobilisations en cours « TOZEUR »	3 502 283	101 687
Immobilisations en cours « KAIRAOUANE »	55 534	39 557
Total brut	**34 676 373**	**26 065 346**
Amortissements des immobilisations corporelles	(10 676 393)	(8 936 385)
Total net	**23 999 980**	**17 128 961**

(05) –IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels	64 842	64 842
Licences	60 252	85 825
Total brut	**125 094**	**150 667**
Amortissements des immobilisations incorporelles	(72 058)	(53 943)
Total net	**53 036**	**96 724**

Par ailleurs, le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 Décembre 2025 comme suit :

Désignations	Valeur brute				Amortissement				VCN au 31/12/2025
	01/01/2025	Acquisitions	Sortie/Reclassement	31/12/2025	01/01/2025	Exercice	Sortie/Reclassement	31/12/2025	
Immobilisations incorporelles									
Logiciels	64 842	-	-	**64 842**	28 608	18 812	-	**47 421**	**17 421**
Licences	85 825	15 959	(41 532)	**60 252**	25 335	15 674	(16 372)	**24 637**	**35 615**
Sous-total des immobilisations incorporelles	**150 667**	**15 959**	**(41 532)**	**125 094**	**53 943**	**34 486**	**(16 372)**	**72 058**	**53 036**
Immobilisations corporelles									
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	-	-	**400 370**	-	-	-	-	**400 370**
Terrain « Bèjà »	248 714	-	-	**248 714**	-	-	-	-	**248 714**
Terrain « Djerba »	382 165	-	-	**382 165**	-	-	-	-	**382 165**
Terrain « KAIRAOUANE »	445 240	448 172	(445 240)	**448 172**	-	-	-	-	**448 172**
Terrain « Siliana »	110 750	-	-	**110 750**	-	-	-	-	**110 750**
Terrain « Tozeur »	286 313	-	-	**286 313**	-	-	-	-	**286 313**
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	-	-	**2 903 651**	811 034	145 183	-	**956 216**	**1 947 435**
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	-	-	**3 156 980**	631 396	157 849	-	**789 245**	**2 367 735**
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	-	-	**5 470 908**	577 900	273 545	-	**851 445**	**4 619 462**
Matériels de transport	1 221 493	11 179	-	**1 232 672**	768 504	179 226	-	**947 731**	**284 941**
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	4 252 302	93 763	(160 003)	**4 186 062**	1 009 482	412 833	(17 106)	**1 405 209**	**2 780 853**
Matériels informatiques	5 045 026	1 261 831	(111 754)	**6 195 103**	4 542 329	343 571	(111 754)	**4 774 146**	**1 420 957**
Equipements de bureau	903 983	34 061	(41 075)	**896 969**	199 937	93 998	(7 287)	**286 648**	**610 321**
Mobiliers de bureau	1 040 474	238 600	(14 471)	**1 264 604**	395 803	112 144	(3 065)	**504 882**	**759 722**
Matériels de sonorisation	-	86 975	255 145	**342 120**	-	14 434	122 364	**136 798**	**205 322**
Machines à café	-	16 450	72 157	**88 607**	-	7 225	16 848	**24 072**	**64 535**
Construction en cours « Centre ELIFE SIDI BOUZID »	55 733	3 448 662	-	**3 504 396**	-	-	-	-	**3 504 396**
Construction en cours « Centre ELIFE TOZEUR »	101 687	3 400 595	-	**3 502 283**	-	-	-	-	**3 502 283**
Construction en cours « Centre ELIFE KAIRAOUANE »	39 557	15 978	-	**55 534**	-	-	-	-	**55 534**
Sous-total des immobilisations corporelles	**26 065 346**	**9 056 267**	**(445 240)**	**34 676 373**	**8 936 385**	**1 740 008**	-	**10 676 393**	**23 999 980**
Total Général	**26 216 013**	**9 072 226**	**(486 772)**	**34 801 467**	**8 990 328**	**1 774 495**	**(16 372)**	**10 748 451**	**24 053 016**

(06) -CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Intérêt courus non échus	0	337
Banque UBCI (Dinars) « 012-78837 »	0	128
Echéances à moins d'un an sur emprunt leasing « UBCI »	113 989	102 769
Echéances à moins d'un an sur emprunt leasing « ATL »	16 584	46 305
Total	**130 573**	**149 539**

(07) -AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Personnel rémunérations dues	500	0
Provision « Congés à payer »	444 478	332 471
Provisions pour risques et charges	206 000	80 000
Créditeurs divers	130 036	80 001
Etat, CNSS	181 970	165 004
Provision « Primes au personnel »	367 322	285 273
Charges à payer	163 259	26 070
Etat receveur des finances	140 570	136 816
Total	**1 634 134**	**1 105 634**

(08) -FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	2 364 622	1 398 121
Fournisseurs d'immobilisations	3 454 050	0
Fournisseurs, factures non parvenues	2 716	0
Total	**5 821 388**	**1 398 121**

(09) -APPORTS REPORTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Apports reportés (*)	953 786	4 289 922
Total	**953 786**	**4 289 922**

(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

(10) -AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts et cautionnement reçues	0	120 000
Total	**0**	**120 000**

(11) -EMPRUNTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt leasing « UBCI »	137 856	268 429
Total	**137 856**	**268 429**

(12) -ACTIFS NETS :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Apports affectés à des immobilisations (*)	Excédents ou déficits de l'exercice	Excédents ou déficits reportés	Total
Actifs nets au 31 décembre 2024	**17 823 716**	**(233 713)**	**952 841**	**18 542 845**
Apports reçus affectés à des immobilisations	4 593 597	-	-	**4 593 597**
Résorption des apports affectés à des immobilisations (**)	(1 494 454)	-	-	**(1 494 454)**
Affectation de l'excédent ou déficits de l'exercice précédent	-	233 713	(233 713)	-
Excédents ou déficits de l'exercice	-	(264 879)	-	**(264 879)**
Actifs nets au 31 Décembre 2025	**20 922 858**	**(264 879)**	**719 128**	**21 377 108**

(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle l'association est tenue de les utiliser pour l'achat d'immobilisations.
(**) Cette rubrique comprend les résorptions des apports affectés à des immobilisations.

4.2. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

(13) -COTISATIONS DES ADHERENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Cotisation « MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI »	1 000	1 000
Cotisation « DHOUHA BOUKADI »	0	1 000
Cotisation « SLEHEDDINE HMADI »	1 000	1 000
Cotisation « ELYES JRIBI »	0	1 000
Total	**2 000**	**4 000**

(14) -APPORTS NON MONETAIRES :

Cette rubrique présente un solde de 488.175 Dinars relatifs aux :

- 329.101 Dinars : il s'agit de la mise à disposition à titre gratuit de la fondation d'un immeuble par Monsieur Mohamed Badreddine Nader OUALI. Cet immeuble est utilisé comme siège social de l'association « FTD ».
- 61.890 Dinars : il s'agit de la prise en charges par l'association mère en France « APFTPD » des frais de voyage du personnel de l'association « FTD » lors de leurs voyages à l'étranger.
- 97.183 Dinars : il s'agit de la prise en charges par la société « Tunisie Télécom » des redevances mensuelles relatives aux liaisons en fibre optique (Internet) desservant les centres technologiques de l'association « FTD » Elife de Siliana, du Kef, de Djerba, de Béja, de Sfax, de Sidi Bouzid, de Tozeur et de Kairouane (En cours de constitution) ainsi que le siège de la Fondation à Tunis et ce dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les deux parties dans le domaine des technologies d'informations et de communications et ce dans le cadre des différents programmes de la fondation.

(15) -AUTRES APPORTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dons « MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI»	(14 885)	2 105 489
Dons « GIZ (FEDXE) »	35 624	0
Dons « GIZ DTE »	1 652 397	597 094
Dons « UNION EUROPEENNE »	164 577	155 936
Dons « APFTPD »	5 381 200	2 445 850
Dons divers	4 930	0
Dons « HIVOS »	336 968	14 539
Dons « SPARK »	(3 251)	438 598
Dons « DANISH REFUGEE COUNCIL »	160 011	227 359
Dons « GIZ (EDMEJ »	2 455 914	158 864
Dons « OFII »	97 231	1 691
Dons « ICEALEX »	0	16 606
Dons « Expertise France »	5 137	0
Dons « ABDULLAH AL GHURAIR FOUNDATION »	2 794 797	1 904 860
Dons « HELVETAS SWISS »	308 313	136 968
Total	**13 378 963**	**8 203 855**

(16) -AUTRES GAINS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Produit de location (*)	0	1 278 333
Produits divers ordinaires	115	15
Autres produits exceptionnelles	16 372	49 927
Total	**16 487**	**1 328 275**

(*) Il s'agit des revenus de loyers d'un local d'une superficie de 2 880 M² composé de deux étages ainsi qu'une partie du RDC et de 10 places de parking.

(17) -ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Achats de prestations de services	0	(251 783)
Achats non stockés	(7 946)	(8 987)
Electricité	(239 005)	(262 266)
Fournitures de bureau	(177 418)	(76 114)
Eau	(24 648)	(19 017)
Total	**(449 017)**	**(618 167)**

(18) -CHARGES DE PERSONNEL :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et primes	(3 626 423)	(3 113 319)
Congés à payer	(112 007)	(87 922)
Autres charges de personnel	(184)	0
Charges sociales légales	(535 096)	(477 392)
Indemnité de stage	(3 000)	(20 400)
Primes à payer	(82 049)	(84 877)
Transfert de charge « Salaire »	2 197	0
Total	**(4 356 562)**	**(3 783 910)**

(19) -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(34 486)	(37 643)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(1 740 008)	(1 917 203)
Dotations aux provisions des autres actifs courants	(4 660)	(1 466)
Dotations aux provisions des immobilisations financières	(27 189)	(40 784)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(126 000)	(80 000)
Total	**(1 932 344)**	**(2 077 096)**

(20) -AUTRES CHARGES COURANTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Études, recherches et divers services extérieurs	(4 613)	(2 318 673)
Formations liées aux programmes de l'association	(5 671 423)	0
Voyages, missions et réceptions	(644 518)	(880 164)
Charges locatives	(1 104 945)	(1 004 697)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(339 218)	(145 083)
Sous-traitance générale	(24 198)	(4 299)
Entretiens et réparations	(377 336)	(208 766)
Primes d'assurances	(352 473)	(334 184)
Cadeaux	0	(5 250)
Publicités, Publications et relations publiques	(186 234)	(118 179)
Carburants	(50 305)	(44 168)
Frais postaux et de télécommunications	(36 288)	(13 840)
Internet et fibre optique	(121 710)	(23 419)
Impôts et taxes	(83 827)	(49 321)
Divers services extérieurs	0	(4 998)
Habillement personnel	(14 574)	(4 340)
Services bancaires et assimilés	(9 314)	(7 424)
Autres subventions et dons	(69 157)	(152 904)
Transfert de charge	0	108 265
Transfert de charge « Entretiens et réparations »	228 732	0
Transfert de charge « Assurance »	25 912	0
Total	**(8 835 488)**	**(5 211 444)**

(21) -CHARGES FINANCIERES NETTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Agios débiteurs	(272)	(2 466)
Amendes et pénalités de retard	(3 657)	(2 392)
Pertes de change	0	(728)
Intérêts sur emprunt leasing « UBCI »	(32 961)	(41 401)
Intérêts sur emprunt leasing « ATL »	(4 194)	(8 860)
Total	**(41 084)**	**(55 846)**

(22) -AUTRES PERTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Charges diverses ordinaires	(90)	(87)
Perte résultant de la résiliation amiable du contrat d'acquisition du terrain de « KAIROUANE »	(15 000)	0
Pertes exceptionnelles	(15 373)	(1 180)
Total	**(30 463)**	**(1 267)**

4.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(23) ENCAISSEMENT D'AUTRES REVENUS ET APPORTS :

Cette rubrique inclut les encaissements reçus des dons.

(24) DECAISSEMENT DES SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS :

Cette rubrique inclut les versements au profit des fournisseurs d'exploitation y compris les taxes indirectes y afférentes.

(25) ENCAISSEMENT DES APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS :

Cette rubrique inclut les encaissements provenant des apports affectés à des immobilisations.

Il est à noter par ailleurs qu'au 31 Décembre 2025, le montant des apports en numéraire et en nature effectués par la fondation mère en France l'Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement « APFTPD » à la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » sont :

- Apports en numéraire encaissés en 2025 sous-forme de dons : 4.035.200 Dinars (équivalent à 1.200.000 €).
- Apports en nature : prise en charge des frais de voyages engagés en 2025 par le personnel de l'association « FTD » dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger, d'un montant de 61.890 Dinars (équivalent à 18.341 €).

5. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter les comptes de l'association n'est intervenu après la date de clôture du 31 Décembre 2025.